

I

LES SOURCES

A. LES SOURCES ÉCRITES

1. SOURCES DIRECTES

CHAPITRE 1

LES INSCRIPTIONS

M.G. Amadasi Guzzo

On considère comme phéniciennes toutes les inscriptions rédigées en alphabet consonantique linéaire à partir de c.1100 av. J.-C. et qui présentent des traits linguistiques communs (*cf.* II.1 La langue; pour les inscriptions dites protocananéennes ou cananéennes ainsi que pour le déchiffrement de l'écriture, *cf.* II.2 L'alphabet). Les documents phéniciens constituent un corpus assez restreint, moins de 10 000 textes, qui s'échelonnent sur une période d'un millénaire environ (jusqu'au II^e s. ap. J.-C.). Ils proviennent non seulement de la Phénicie proprement dite, mais aussi de différentes régions de l'Asie antérieure, de l'Égypte, de zones de la Méditerranée orientale (Chypre, Crète, la Grèce continentale) où le commerce et la culture phéniciennes pénétrèrent déjà à partir de c.900 av. J.-C. En outre, de nombreuses inscriptions ont été découvertes dans les principales colonies phéniciennes et puniques aussi bien en Afrique du N. que dans différents pays de la Méditerranée centrale et occidentale (Malte, Sicile, Sardaigne, péninsule Ibérique, Baléares).

A. *Les documents*

1. *Byblos*

De Byblos proviennent des inscriptions importantes soit pour leur datation haute (au moins 1000 av. J.-C., dans le courant du X^e et au début du IX^e s.), soit pour la variété linguistique qu'elles attestent (*cf.* II.1 La langue). La plus ancienne est celle qui est gravée sur le sarcophage d'«Ahiram» (appelé ainsi d'après le nom du roi défunt; *KAI* 1). C'est avec ce texte qu'on fait traditionnellement commencer l'écriture et la langue proprement phéniciennes (qui est cependant aussi attestée, à une époque plus ou moins contemporaine, sur des pointes de flèches de provenances variées et sur de petits objets en argile trouvés à Byblos; *cf.* II.2 L'alphabet). D'autres textes, de caractère également royal, rappellent une dynastie successive par rapport à celle d'Ahiram : inscriptions de

Yahimilk (*KAI* 4), d'Abibaal (*KAI* 5), d'Elibaal (*KAI* 6) et de Shapatbaal (*KAI* 7), qu'on doit vraisemblablement dater entre 950 et 875. On attribue aussi à cette période ancienne une inscription fragmentaire sur pierre (BORDREUIL 1977) et deux textes gravés l'un sur une « spatule » en bronze (*KAI* 3), l'autre sur un tesson (*KAI* 8).

Les éléments pour établir la chronologie des textes sont fournis par les inscriptions d'Abibaal et d'Elibaal, qui sont gravées sur deux statues égyptiennes, ayant l'une le cartouche du pharaon Shéshonq I^{er} (c.935-915), l'autre, celui d'Osorkon I^{er} (c.912-874). On suppose communément que ces deux rois de Byblos sont contemporains des pharaons dont ils usurpent les monuments. Sur cette base, et sur celle des indications contenues dans les textes, on reconstitue la succession dynastique, avec des problèmes qui restent encore ouverts (cf. RÖLLIG 1982a). En particulier, Abibaal et Elibaal pourraient être postérieurs aux deux souverains de la XIX^e dynastie. En outre, le lien de parenté d'un roi par rapport à l'autre n'est pas indiqué dans les textes.

L'inscription d'Ahiram, qui présente des caractères linguistiques et paléographiques assez archaïques – et qui provient en outre d'une nécropole qui remonte au Bronze Récent – est unanimement classée avant les autres. Toutefois il n'y a pas d'accord parmi les savants sur sa chronologie absolue (GARBINI 1980a, p. 31-40; RÖLLIG 1982a). Les données linguistiques montrent un niveau plus archaïque par rapport aux autres documents (GARBINI 1980a, p. 31-40), mais l'examen paléographique indique une position voisine des autres textes et proche de l'inscription, gravée sur une coupe en bronze, trouvée dans la nécropole de Tekké (Cnossos, Crète), dont le contexte archéologique est placée vers 900 (SZNYCER 1979; COLDSTREAM 1982) : la datation vers l'an 1000 proposée pour l'inscription d'Ahiram indique donc sa position relative par rapport aux autres documents phéniciens connus et non une chronologie absolue (les datations basses proposées par WALLENFELS 1983 ne sont pas acceptables).

Byblos a aussi livré une série d'inscriptions royales d'époques perse et hellénistique. La plus ancienne, celle d'un fils d'un roi Shapatbaal (conventionnellement Shapatbaal III, *KAI* 9), est placée c.500. La plus longue et la plus importante, celle de Yehawmilk (*KAI* 10), doit appartenir au début du V^e s. À cette même époque est à placer l'inscription funéraire fragmentaire Byblos 13, d'un personnage dont le nom n'est pas conservé (STARCKY 1969). On doit placer vers 350 l'inscription funéraire de Batnoam (*KAI* 11), fille du roi Az(z)ibaal, dont le nom se retrouve sur une série de monnaies, qui fournissent un appui pour établir la chronologie absolue des textes. L'inscription la plus récente, gravée sur un petit monument en calcaire (considéré comme un autel; *KAI* 12) est l'une des manifestations les plus tardives de l'écriture et de la langue phéniciennes d'Orient (BRIQUEL-CHATONNET 1991). Tous les documents cités sont rédigés dans un dialecte qui se différencie par certaines caractéristiques du phénicien de Tyr et de Sidon (cf. II.1 La langue).

2. Sidon

Des documents phéniciens importants sont connus pour l'époque perse dans la région de Sidon. Il s'agit encore pour la plupart d'inscriptions royales ou de membres de la famille royale. On rappelle en particulier celles de Tabnit et d'Eshmounazor (*KAI* 13-14), qui sont gravées sur des sarcophages égyptiens et celles de Bodashtart, qui proviennent du sanctuaire de Bostan esh-Sheikh (BORDREUIL 1990a), et de Baalshillem (*TSSI* III 114-115 n°29). Du temple d'Eshmoun à Sidon proviennent aussi six *ostraka* qui constituent de rares exemples de l'écriture phénicienne cursive employée en Phénicie propre (VANEL 1967).

3. Tyr et son territoire

La région de Tyr était jusqu'à présent la plus pauvre en documents écrits. Le seul groupe important avait été trouvé dans l'établissement d'époque hellénistique d'Oumm el-Amed, situé à quelques km au S. de cette ville (DUNAND & DURU 1962). Mais une découverte récente, à Tyr même, à la suite de fouilles clandestines, est venue ajouter à ce dossier un nombre remarquable d'inscriptions de type funéraire, à dater entre le VIII^e et le VI^e s., du moins d'après la forme des lettres (SADER 1991-1992, 1992).

Il s'agit de courts textes gravés sur des stèles en calcaire local et consistant pour l'essentiel en un nom propre accompagné éventuellement du patronyme ou de quelque autre spécification. Encore une fois l'absence d'un contexte archéologique sûr nous prive de ces éléments extérieurs de jugement qui, seuls, auraient permis d'utiliser les inscriptions sans aucune réserve.

4. Autres sites phéniciens

Un petit groupe d'inscriptions a été découvert à Sarepta, entre Sidon et Tyr. Parmi celles-ci il faut citer une dédicace à Tanit-ŠTRT exécutée sur une plaquette en ivoire (début du VI^e s.), la formule initiale d'une lettre et un alphabétaire (c. IV^e s.), gravés sur un tesson, enfin une inscription sigillaire de caractère fiscal (IV^e s., cf. *Sarepta* IV, p. 10-11, n°6; pour des inscriptions plus anciennes trouvées à Sarepta, cf. II.2 L'alphabet). En Phénicie du N. ne sont conservés que quelques textes provenant d'Amrit (BORDREUIL 1985; PUECH 1986); la fameuse stèle avec dédicace à Shadrappa devrait provenir de ce site (GUBEL 1990a propose une provenance de l'actuel Tell Kazel).

À toutes ces inscriptions de provenance assurée il faut ajouter des objets inscrits achetés pour la plupart au marché antiquaire, en particulier des sceaux importants surtout des points de vue onomastique et épigraphique (forme des lettres; cf. BORDREUIL 1992a).

5. *Asie antérieure et Égypte*

Des inscriptions phéniciennes d'époque archaïque (fin du IX^e-début VI^e s.) proviennent de territoires situés en dehors de la Phénicie. Les plus importantes viennent de l'Anatolie méridionale (cf. III.5 Anatolie).

Dans cette région, habitée par une population mixte louvite et araméenne, le texte phénicien le plus ancien est celui de Kilamuwa, roi de l'État de Sam'al (aujourd'hui Zincirli), qu'on date autour de 825 av. J.-C. (*KAI* 24). On rappelle ensuite l'inscription bilingue de Karatepe, inscription phénicienne la plus longue qui existe à ce jour (*KAI* 26, BRON 1979), en langue louvite et écriture hiéroglyphique-hittite et en phénicien (fin du VIII^e s.-premières années du VII^e s.; cf. DESHAYES, GARELLI & SZNYCER 1981) qu'on connaît en trois versions presque égales, deux qui sont gravées à côté des portes de la ville, l'autre sur une statue divine. L'emploi du phénicien dans ces sites doit s'expliquer soit par l'existence d'une voie commerciale (passant d'abord à Zincirli, plus tard plus à l'O., à Karatepe, le long d'une voie de communication avec les zones productrices de métal; WINTER 1979), soit par l'importance culturelle de cette langue avant la diffusion de l'araméen. La présence d'un noyau stable de Phéniciens dans cette région est également probable.

Quelques textes plus brefs trouvés à Arslan Tash, dans les palais assyriens de Nimroud (BARNETT 1967; RÖLLIG 1974; HELTZER 1982), et dans le temple d'É-nun-maḥ d'Ur (*KAI* 18), doivent leur présence soit aux tributs levés par les Assyriens, soit aux butins de guerre, soit, peut-être, à des groupes de Phéniciens résidant à l'extérieur.

Un cadre linguistique mixte permet peut-être d'expliquer les textes magiques présents sur deux amulettes acquises à Arslan Tash (*KAI* 27; cf. RÖLLIG 1974; *TSSI* III 79-92, n°23 et 24), rédigées en écriture araméenne (à dater dans le courant du VII^e s.), mais dans une langue de type phénicien, avec des traits qui paraissent incohérents. Cette dernière constatation, l'achat des objets sur le marché antiquaire ainsi que d'autres difficultés ont poussé J. Teixidor à envisager que les amulettes puissent être des faux (TEIXIDOR 1983, p. 105-108 + p. 109, remarques iconographiques de P. Amiet; cf. cependant VAN DIJK 1992). La présence stable de Phéniciens en Anatolie permet aussi de comprendre qu'entre la fin du VII^e s. et le début du VI^e s. on ait encore employé la langue phénicienne en Cilicie, ainsi que l'atteste une inscription trouvée à Cebel Ires Dağı (MOSCA & RUSSELL 1987). Il s'agit d'une répartition de propriétés agricoles, le seul texte de ce genre connu en phénicien.

La présence de Phéniciens en Palestine est également assurée par une série d'inscriptions (DELAVALT & LEMAIRE 1979; LEMAIRE 1987). On attend encore la publication complète des inscriptions de Kuntillet 'Ajrud, parmi lesquelles on mentionne des textes en graphie phénicienne (MESHEL 1978).

Des Phéniciens résidaient et voyageaient en Égypte dès une époque assez reculée (documents provenant d'Abydos, Abou Simbel, Éléphantine,

Saqqâra, datables à partir au moins du début du VI^e s.; *cf.* par exemple *KAI* 48-52; SEGAL 1983).

6. Chypre

L'attestation épigraphique de véritables installations phéniciennes dès le IX^e s. est fournie par des inscriptions de Chypre (*KAI* 30, de provenance inconnue et AMADASI GUZZO & KARAGEORGHIS 1977, D 21). Celles-ci se trouvaient surtout dans la partie S.-E. de l'île. Le site qui a fourni les documents les plus abondants est Kition (l'actuelle Larnaka), où il faut citer la découverte d'un texte gravé sur la base d'un trophée, commémorant une victoire sur les Paphiens, qui est à dater de l'an premier du roi Milkyaton, soit en 392/391 (YON & SZNYCER 1991). D'autres textes importants, à partir du IV^e s., proviennent surtout d'Idalion (par exemple *KAI* 38-40) et de Tamassos (par exemple *KAI* 41). Mais des témoignages écrits en phénicien sont connus dans presque toutes les zones de l'île (MASSON & SZNYCER 1972). En particulier, d'une zone intérieure, il faut rappeler les importantes inscriptions de Larnakatis-Lapithou (*KAI* 42-43; HONEYMAN 1938).

7. Îles méditerranéennes, Grèce, Occident

Des inscriptions anciennes trouvées en Crète (SZNYCER 1979) et en Occident, surtout en Italie centrale (Palestrina, *CIS* I 164; Pontecagnano, *cf.* en dernier lieu TEIXIDOR 1990; AMADASI GUZZO 1992a, p. 98-99) et peut-être en Sardaigne (Bosa, *CIS* I 162), en dehors de la colonisation proprement dite, attestent des liens commerciaux établis dès une époque reculée entre Phéniciens, Grecs et, en Italie, populations étrusques et italiques. Dès le V^e s. et plus tard, pendant la période hellénistique, des communautés phéniciennes établies en Grèce (Athènes, Pirée, Volos, en Thessalie, à Rhodes et à Délos) ont laissé quelques documents surtout de nature funéraire (par exemple *KAI* 44-45, 53-59; RÖLLIG 1972; KANTZIA & SZNYCER 1986). Un décret, à dater entre le III^e et le II^e s., provient du Pirée (*KAI* 60) et atteste l'existence dans ce port d'une communauté de Sidoniens. Pour ce qui concerne les colonies proprement dites, les inscriptions les plus anciennes, pouvant remonter déjà à la fin du IX^e s., ont été trouvées en Sardaigne (fragment de Nora, *CIS* I 145, stèle de Nora, *CIS* I 144 = *KAI* 46).

Parmi les documents répertoriés ci-dessus, quelques-uns doivent être examinés plus en détail en raison des problèmes que leur présence a suscités. Pour son antiquité (c.900), on rappelle l'inscription, déjà citée, gravée sur la coupe en bronze d'une tombe de Tekké (Crète), qui indique le propriétaire de l'objet lui-même. Ce personnage n'était pas le

défunt lui-même, qui devait posséder l'objet en don d'un Phénicien, reçu soit en Crète même, soit en Phénicie. La coupe démontre, avec d'autres objets non inscrits, les liaisons précoces entre Grecs et Phéniciens. Elle ne documente nullement, en particulier, l'introduction de l'alphabet en Occident à une époque aussi ancienne (COLDSTREAM 1982).

La date de la stèle et du fragment de Nora est très discutée. Pour le fragment, il faut exclure (RÖLLIG 1983b) la datation encore dans le courant du II^e millénaire et la lecture en boustrophédon soutenues par CROSS 1974, 1979, p. 103-104. Pour la stèle, on peut proposer une datation approximative entre le dernier quart du IX^e et la première moitié du VIII^e s. sur la base de l'analyse de la forme des lettres (AMADASI GUZZO & GUZZO 1986). Enfin, il est possible (GARBINI 1983, p. 160) que le fragment de Bosa, à présent perdu, ait été la plus ancienne des trois inscriptions sur la base de la position verticale que présente la lettre *mem*.

Les documents à attribuer au VIII^e s. sont rares. On rappelle l'inscription gravée sur le socle d'une statuette en bronze conservée à Séville (TSSI III 64-66, n°16; cf. en dernier lieu, AMADASI GUZZO 1992b), le texte gravé sur un médaillon en or de Carthage (KAI 73; c.700) et peut-être, une inscription sur lamelle en or fragmentaire du *tophet* de Sulcis (ICO Sard. 38). Un petit groupe d'inscriptions remonte au VII^e s.; il s'agit en particulier de deux stèles de Malte (l'une perdue; KAI 61 A-B), de groupes de tessons inscrits en Espagne (surtout Toscanos, Morro de Mezquitilla; cf. FUENTES ESTAÑOL 1986, 09, 30-38; à présent aussi Castillo de Doña Blanca; cf. CUNCHILLOS ILARRI 1991), et d'une partie au moins du matériel épigraphique (toujours graffiti sur céramique) trouvé à Mogador (Maroc méridional; FÉVRIER, GALAND & VAIJDA 1966) : ce matériel inscrit d'usage quotidien constitue la preuve de l'expansion des Phéniciens dans l'Extrême Occident dès une période ancienne de la colonisation.

C'est à cette époque que Carthage commence à s'imposer comme capitale des Phéniciens d'Occident et que la culture des colonies occidentales prend le nom de punique. Cette phase nouvelle se reflète dans la langue et dans la forme des lettres, lesquelles subissent un développement caractéristique et différent par rapport au phénicien de la mère-patrie. Les textes à attribuer aux VI^e et V^e s. sont cependant encore rares et ne contiennent pas de formes orthographiques caractéristiques du punique (cf. II.1 Langue). On rappelle quelques stèles archaïques du *tophet* de Carthage (FERRON 1964-1965; MAZZA 1977), des stèles inscrites du *tophet* de Motyé (AMADASI GUZZO 1986a), et enfin, l'inscription sur lamelle en or trouvée dans le temple B de Pyrgi (KAI 277). Le punique est au contraire richement attesté à partir du IV^e s. et jusqu'à la chute de Carthage. Les documents les plus nombreux proviennent de cette ville, en particulier du *tophet*, où l'on a mis au jour des milliers de dédicaces à Tanit et à Baal Hammon (cf. CIS I). Des

groupes considérables d'inscriptions viennent aussi d'autres sites, aussi bien tunisiens qu'algériens (en particulier les inscriptions de Constantine; cf. BERTHIER & CHARLIER 1955; BERTRANDY & SZNYCER 1987) et libyens, ainsi que de la zone S.-O. de la Sardaigne. Les inscriptions puniques en Sicile sont au contraire moins nombreuses (par exemple *ICO*). Enfin, quelques inscriptions monumentales et un grand nombre de graffiti sur céramique, à partir du IV^e s. et jusqu'à l'époque romaine (I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. ap. J.-C.), proviennent du sanctuaire de Tas Silg à Malte (publications préliminaires dans *Missione Malta* 1964-1973).

Tandis qu'en Orient l'emploi du phénicien ne semble pas dépasser la période hellénistique, dans les domaines occidentaux cette langue, avec son écriture caractéristique, se maintient après la conquête romaine. Aux I^{er} s. av. J.-C.-I^{er} s. ap. J.-C., une série d'inscriptions, d'origine surtout africaine (par exemple CHABOT 1918; FANTAR 1974; *IP*) montre une langue assez évoluée et une écriture propre, qu'on appelle néopunique (cf. *infra* B. Écriture). Le document le plus récent de l'écriture phénicienne, qui présente un tracé des lettres d'ascendance plutôt punique que néopunique, provient de Bitia en Sardaigne et date de l'époque d'Antonin (*KAI* 173). La disparition de la langue punique ne coïncide pas avec la disparition de l'écriture. Encore aux IV^e-V^e s. ap. J.-C. (chronologie approximative), des inscriptions, appelées latino-puniques, trouvées pour la plupart dans la région intérieure de la Tripolitaine, montrent une langue punique très développée, écrite en alphabet latin (cf. II.1 Langue), auquel on a ajouté deux signes spécifiques (*Š* et *Σ*) pour indiquer *š* et *š* (LEVI DELLA VIDA 1963; AMADASI GUZZO 1990b).

B. Écriture

Les inscriptions que nous possédons sont pour la plupart gravées sur un support dur (pierre, métal, céramique). Il reste très peu de textes à l'encre exécutés sur papyrus et un petit nombre d'inscriptions peintes sur de la poterie, qui présentent une variété cursive des signes. La rareté de témoignages cursifs de chancellerie ou d'usage commun ne permet pas de retracer les rapports entre ce type et une variante plus monumentale de l'écriture. Cependant, l'aspect des signes phéniciens, dès la période la plus ancienne, est celui d'une écriture cursive qui n'a presque jamais assumé un caractère monumental standardisé.

Comme pour la langue (cf. II.1 Langue), l'écriture phénicienne, cursive et monumentale, se partage en trois phases caractéristiques : phénicienne, punique et néopunique. La phase phénicienne correspond à toute la

période d'attestation du phénicien dans la mère-patrie et dans l'Asie antérieure (en outre les inscriptions de Chypre, des îles grecques, de la Grèce continentale et quelques inscriptions de Malte). Les documents les plus anciens du phénicien en Occident, jusqu'au VIII^e s., sont également rédigés au moyen de cette écriture.

Le développement chronologique général, avec quelques lacunes dues à l'inégalité de la documentation, est assez bien connu. Il est caractérisé par l'inclinaison et l'allongement progressifs des hampes des lettres et par l'évolution typique des signes (en particulier *alep*, *he*, *waw*, *zain*, *het*, *tet*, *yod*, *kap*, *lamed*, *mem*, *samek*, *šade*, *qop*, *taw*). Au contraire, des variétés ou tendances régionales de l'écriture, identifiées par PECKHAM 1968, sont moins évidentes et ne sont reconnaissables que pour des périodes déterminées (où les documents sont les plus abondants) : à Byblos pour l'époque archaïque et l'époque perse, à Chypre pour les V^e-III^e s. (variété à laquelle doit sans doute se rattacher l'écriture attestée en Grèce). On ne connaît presque pas l'écriture de Tyr (pour les nouveaux documents, cf. *supra*), qui, cependant, ne devait pas être très différente de l'écriture de Sidon, comme on peut le conclure aussi sur base de l'homogénéité de la langue écrite (cf. II.1 Langue).

Comme c'est le cas pour la langue, l'écriture punique n'apparaît pas clairement avant le IV^e s. En effet, les signes attestés au VI^e s. soit sur les stèles du *tophet* de Carthage, soit sur celles de Motyé et sur la lamelle de Pyrgi, bien qu'assez uniformes, ne possèdent pas encore de traits prononcés qui les différencient de ceux de l'écriture de la mère-patrie. Au contraire, l'écriture punique à partir du IV^e s. est caractérisée soit, à nouveau, par l'allongement des hampes des lettres, soit par leur inclinaison vers la gauche, soit, surtout, par l'introduction dans l'écriture sur pierre de traits typiques d'une écriture à l'encre, en particulier, un jeu de pleins et de déliés.

L'écriture néopunique qui s'affirme partout en Occident après la chute de Carthage a des traits cursifs bien prononcés; les signes subissent une forte schématisation et certains se confondent (*alep* et *mem*, *bet* et *dalet*, *taw* et *nun*, surtout). Ce type d'écriture n'était pas inconnu avant la chute de Carthage; on en a quelques témoignages sur les stèles les plus récentes du *tophet*. Des lettres avec la forme néopunique se trouvent en outre déjà sur les *ostraka* d'Égypte (V^e-IV^e s.) et, isolément, sur des documents de la Phénicie d'époque hellénistique (par exemple BORDREUIL 1990b et KAI 12) et sur des stèles assez anciennes de l'Occident (Motyé). Ces attestations montrent que le néopunique était une variété d'écriture cursive employée vraisemblablement d'habitude sur un matériel périssable, dont le développement a commencé déjà en Phénicie et qui s'est affirmée en tant

qu'écriture lapidaire après la destruction de Carthage. Il est possible de supposer que la diffusion du néopunique a été accélérée par l'affaiblissement des traditions sribales provoqué par la chute de la métropole.

C. Typologie

Les textes des inscriptions phéniciennes ont des caractéristiques qui se répètent suivant leur genre (AMADASI GUZZO 1989-1990). On distingue les inscriptions votives, célébratives et funéraires. Il faut classer à part les inscriptions sur céramique et sur papyrus, qui peuvent contenir des lettres, des comptes ou textes de nature économique, les différents graffiti (signatures, sigles...), les légendes de sceaux ou gravures sur objets (contenant le plus souvent le nom du propriétaire) et les légendes de monnaies.

Les textes votifs renferment les noms d'une (ou plusieurs) divinité(s), de ce qui est dédié, du dédicant, le verbe exprimant la dédicace et enfin, l'expression de la raison du don (en général, un vœu exaucé ou à exaucer). On peut trouver à la fin une malédiction contre celui qui oserait abîmer l'objet voué. Parmi les inscriptions votives, une place spéciale est occupée par les dédicaces accomplies dans le *tophet* qui, à l'intérieur de formulaires communs aux textes de vœu, emploient des expressions spéciales – *MLK(T) B'L, MLK(T) 'MR, MLK 'DM, BŠ(')RM BTM 'ZRM 'Š(T)* surtout – devant se référer à des pratiques sacrificielles spécifiques de ce lieu de culte. Les inscriptions célébratives contiennent la narration des gestes d'un souverain ou d'un grand personnage; elles sont typiques de la période ancienne (fin IX^e-VIII^e s.; on les trouve à cette époque dans toute l'aire du sémitique du N.-O.) et sont représentées surtout par les textes de Kilamuwa et de Karatepe. La geste est racontée à la première personne; la divinité, lorsqu'elle est nommée, est représentée comme se tenant à côté du rédacteur du texte et agissant en sa faveur : pour cela, l'inscription lui est souvent dédiée, de sorte que le récit peut s'insérer dans un schéma votif. Ce type d'inscription pose le problème du rapport avec les annales des différents souverains. À l'époque perse à Byblos, on constate de manière évidente la superposition des schémas votif et narratif (avec changement de personne suivant le modèle auquel on se réfère), en particulier dans l'inscription de Yehawmilk. Les inscriptions funéraires sont en général simples et mentionnent le nom du défunt, éventuellement de celui qui a fait ériger la tombe, parfois des malédictions contre qui osera ouvrir le sépulcre (ou le sarcophage). Des schémas plus complexes sont employés souvent dans le cas d'inscriptions funéraires de souverains. Ici encore, des

formulaire d'origine différente peuvent se superposer : tel est le cas du texte d'Eshmounazor de Sidon, qui raconte, comme dans un texte célébratif, ses hauts faits soit envers la ville et les dieux (construction de sanctuaires), soit envers le roi de Perse.

Pour suivre le développement des formulaires, si l'on découpe les textes en éléments, comme l'objet offert, le nom de la divinité, le nom du dédicant (ou de celui qui est célébré), le verbe, la raison du vœu, les malédictions, on constate que la place ou le choix des termes varient selon l'époque et en partie, selon l'endroit de provenance de l'inscription. On peut ainsi établir une grille générale de formulaires, qui permet de classer dans une série théorique tout nouveau document (dans la mesure où celui-ci emploie des formulaires connus). Ce classement est particulièrement clair pour les inscriptions votives. Par exemple, à l'époque archaïque, l'objet voué est à la première place, suivi par le verbe et par le nom du dédicant, enfin par la mention de la divinité; la raison du vœu vient en dernier lieu. Plus tard, surtout en Occident, c'est la divinité qui prend la première place, tandis que suit le nom de l'objet voué; à un verbe du type «faire, placer» (*P'L, ŠM*) se substitue le plus souvent le verbe «dédier» (*NDR*). L'objet lui-même est parfois sous-entendu et n'est exprimé que par le pronom relatif 'Š (type «au dieu X, ce qu'a voué Y ...»). La différenciation des formules correspond sans aucun doute à différents types de relations entre les sphères divine et humaine, ou entre le souverain et ses sujets, suivant les époques et les régions.

D. Publications

Le premier recueil systématique d'inscriptions phéniciennes, puniques et néopuniques est constitué par l'ouvrage de GESENIUS 1837. Il est suivi par la liste qui figure dans la première grammaire scientifique du phénicien, due à SCHRÖDER 1869. À partir de 1883 commence la publication du *CIS*, fondé par E. Renan au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et dont la *pars prima* est consacrée aux inscriptions phéniciennes. La publication du *CIS I* se poursuit jusqu'en 1963 grâce en particulier au travail de Ch. Clermont Ganneau, Ph. Berger, J.-B. Chabot, J.-G. Février, mais le nombre élevé des stèles inscrites de Carthage a absorbé toutes les énergies des auteurs. Ainsi, il a été nécessaire de créer un nouvel instrument de travail, le *RES*, destiné à fournir les données essentielles concernant les nouveaux textes qui étaient connus. Cette publication s'est arrêtée elle aussi, en particulier pour ce qui concerne le phénicien, en 1919.

À partir de 1900, une revue (*Ephemeris*) systématique des différentes éditions de textes épigraphiques en sémitique du N.-O. a été entreprise par LIDZBARSKI 1902-1915. Le même savant est aussi l'auteur du seul manuel d'épigraphie sémitique existant à ce jour (LIDZBARSKI 1898) ainsi que d'une anthologie de textes (LIDZBARSKI 1907). Une autre anthologie, précieuse pour l'ampleur des commentaires philologiques, est celle de COOKE 1903. Dans les années 1916-1918, J.-B. Chabot publia dans le *Journal Asiatique* une série de commentaires sur les inscriptions puniques et néopuniques, soit déjà connues soit découvertes à l'époque, commentaires qui furent réunis dans le volume *Punica* (CHABOT 1918), lequel reste actuellement encore essentiel, en particulier dans le domaine du néopunique.

Dans les années plus récentes, en plus de la publication de nouveaux textes, des recueils, soit sectoriaux, soit anthologiques, ont cherché à donner une idée d'ensemble de l'épigraphie phénicienne, punique et néopunique. L'ouvrage de H. Donner et W. Röllig, *KAI* et le troisième volume du *TSSI*, publié par J.C.L. Gibson, qui est consacré aux inscriptions phéniciennes, constituent des instruments de base. Un nouveau recueil, *NESE* (les travaux sur le phénicien sont dus à W. Röllig), destiné à continuer l'*Ephemeris* de LIDZBARSKI 1902-1915, a paru en trois volumes entre 1967 et 1975.

Différentes bibliographies critiques ont vu le jour. On rappellera les plus importantes. Le *BES*, qui couvre tout le domaine du sémitique du N.-O., a été publié annuellement par J. Teixidor dans la revue *Syria* entre 1967 et 1979 (la bibliographie, mise à jour, a été réunie dans un volume en 1986). Les inscriptions puniques ou les ouvrages d'épigraphie punique ont été recensés par G. Garbini dans la revue *Studi Magrebini*, entre 1965 (vol. 6 de la revue [1965-1974]) et 1980. Cette bibliographie a été réunie dans un supplément de la *Rivista di Studi Fenici* en 1986 (GARBINI 1986). À partir de 1983, plusieurs nouveaux documents, ainsi que de nouvelles études d'inscriptions déjà connues, sont publiés chaque année dans le *BAALIM* édité par P. Bordreuil et E. Gubel, de nouveau dans *Syria* et bientôt, dans *Semitica*. La *Bibliographie analytique de l'Afrique ancienne*, publiée d'abord par J. Desanges et S. Lancel entre 1962 et 1985 (Rome), ensuite par Fr. Lassère et J. Le Bohec, renferme des références et commentaires aux travaux d'épigraphie punique. Les études d'épigraphie phénicienne et punique sont enfin régulièrement recueillies dans la bibliographie annuelle, à partir du vol. 1 (1973), de la *Rivista di Studi Fenici*.

Un manuel d'introduction à l'épigraphie sémitique a été édité par GARBINI 1969. Le seul ouvrage d'ensemble consacré à la paléographie est celui de PECKHAM 1968.